

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 372

Artikel: Malville : c'est toujours pas fini!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023826>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Malville: c'est toujours pas fini!

La lutte contre le surgénérateur de Malville (sur territoire français, à 72 kilomètres de Genève, cf DP 370) ne fait donc que commencer, même si elle a manifestement disparu de l'actualité répercutée par les moyens de communication de masse traditionnels.

Le deuxième numéro du bulletin d'information des résistants (« Super Pholix », c/o Georges David, hameau « Le Poulet », 01680 Lhuis) témoigne de larges efforts d'information entrepris dans la région concernée; les petits groupes d'informateurs disséminés dans les villages proches du site prévu pour la future centrale semblent concentrer leurs efforts sur une mobilisation de la population agricole concernée au premier chef par le projet du gouvernement français.

Une enquête et un moratoire

Les thèmes de l'action concertée :

1. Demander qu'une enquête soit faite sur les dangers éventuels du surgénérateur de Malville, et qu'en attendant soit décrété un moratoire.
2. Demander que l'enquête soit confiée à une commission de savants internationaux, indépendants des grandes compagnies d'électricité françaises, et à l'abri des pressions du gouvernement français.
3. Demander que l'enquête envisage les risques d'accidents, fissures, incendie, explosions, sans oublier le chantage, la bombe et les sabotages possibles en temps de paix; mais aussi que l'enquête étudie les effets d'un simple bombardement de l'installation prévue pendant la prochaine guerre.
4. Demander que les chiffres et résultats de l'enquête soient largement publiés par la presse, afin que ce soit en connaissance de cause que les « populations heureuses et prospères de ces

provinces » choisissent de s'exposer à de tels risques, et qu'une libre consultation leur permette de s'exprimer.

Ces quatre points ont largement été popularisés à l'occasion d'une grève de la faim d'une semaine à laquelle prenait part, entre autres, Lanza del Vasto.

Les animateurs de la lutte précisent, dans les termes suivants, leur premier bilan :

« Nous le pressentions avant même l'occupation du 3 juillet, nous le comprenons mieux depuis, notre objectif n'était pas tant d'occuper physiquement ce site inhospitalier, et où il ne se passait rien, que de provoquer un bond en avant d'importance dans la prise de conscience de ce que représente Super Phoenix.

» Pratiquement tout semble y avoir contribué. A commencer par la calme détermination des opposants, et la démonstration par l'évidence qu'une société nucléaire implique l'oppression politique.

» Les résultats? Ils sont éloquents. Dans un rayon de vingt kilomètres autour de Malville, toute la population pratiquement en vient à une opposition réfléchie, argumentée à Super Phoenix. Les inquiets prennent confiance dans la lutte, c'est-à-dire en eux, les non-concernés se réveillent, des comités se créent un peu partout sur place ».

Assurance-chômage: deuxième round

L'aménagement du territoire et l'accord entre la Suisse et l'Association internationale de développement avaient complètement, ou presque, polarisé l'attention lors de la campagne précédant la votation du 13 juin dernier: c'est à peine si l'« arrêté concernant une nouvelle conception de l'assurance chômage » avait fait l'objet de placards publicitaires dans les journaux, c'est à peine si à ce chapitre quelques contro-

verses avaient pris corps ici ou là, c'est à peine, à dire vrai, si l'on s'était aperçu que le peuple était appelé à se prononcer sur trois objets ce week-end-là.

Et dans la foulée, au lendemain du vote, on s'était peu attardé à commenter le seul « oui » du scrutin.

C'était peut-être que chacun sentait que la véritable empoignade sur le sujet n'était pas vraiment engagée avec ce premier appel aux urnes. C'était peut-être aussi que les opposants avaient choisi de ne pas heurter l'opinion de front, la sentant très sensible, après des mois de récession, au chapitre de l'emploi en général. Quelques voix discordantes s'étaient bien fait entendre de ci de là, tels les Groupements patronaux vaudois, mais rien à l'échelle nationale. Au demeurant, les résultats du scrutin n'avaient pas manifesté, sur ce sujet comme ailleurs, l'éveil d'une véritable solidarité nationale... beaucoup s'en était fallu.

Les attaques patronales

Aujourd'hui, place au deuxième round! Tout juste avait-on enregistré les nouveaux taux « records » de baisse du chômage en juillet (mais il reste tout de même plus de 15 000 chômeurs enregistré officiellement!) que le patronat donnait de la voix contre les dispositions (législation d'exécution) mis au point par le Conseil fédéral selon le mandat populaire acquis le 13 juin. Les attaques ont pris corps dans la « Neue Zürcher Zeitung » du 22 juillet sous la forme d'un texte du directeur de l'Union centrale des associations patronales, Heinz Allenspach, vitupérant l'administration fédérale pour une célérité jugée hasardeuse, pour un travail considéré comme bâclé, pour une politique générale dite du fait accompli et dominée par l'arbitraire. Depuis lors, ces critiques sont reprises tous azimuts, par ces mêmes groupements que l'on soupçonnait de s'être tenus sur la réserve par pur calcul stratégique en juin dernier.